

AP ETLIN AUDIT

Société à responsabilité limitée
au capital de 190 000 euros
Siège social : 33 avenue Pierre Brossolette
94000 CRETEIL
444 303 697 RCS CRETEIL

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 26 JANVIER 2026**

Le soussigné Cyril DESCHENES

Co-Gérant de la société AP ETLIN AUDIT, société à responsabilité limitée au capital de 190 000 euros, divisé en 190 000 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout endroit du territoire français par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

Décide :

- de transférer le siège social du 33 avenue Pierre Brossolette, 94000 CRETEIL au 6 avenue Albert Einstein 94000 CRETEIL à compter de ce jour, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante:

« Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé au 6 rue Albert Einstein – 94000 CRETEIL. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.



Cyril DESCHENES
Gérant